



▷ RÉNOVER LE PATRIMOINE

Une des premières priorités de la nouvelle équipe municipale a été de rénover le patrimoine communal. Cinq logements qui avaient mal vieilli sont en cours de restauration. Leur valeur locative représente 100 000 €. Des bâtiments qui servent à loger la maison de retraite Marpa et des logements sociaux. "C'est important on était à deux doigts de perdre le droit de les louer, souligne le maire. Ces logements assurent non seulement des moyens d'hébergement mais aussi une rentrée au niveau des finances de la ville. Des gens habitent ces logements en permanence." Leur restauration est bientôt achevée.

▷ LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SUCCÈDE AU POS

Le Pos de la commune est arrivé à expiration en décembre 2015. "On s'est engagé dans le cadre d'un PLU intercommunal." Il est en cours. "Nous avons de la réserve foncière et pour connaître précisément nos capacités de construction, une étude sur les risques d'inondations de notre territoire a été commandée. Ses résultats permettent d'établir une cartographie des zones à risque sur notre commune. À chaque fois on ne savait pas, il fallait investir pour savoir où on va." A noter que la commune ne présente que peu de risques en la matière.

La piscine municipale ressuscitée

La piscine qui se trouve sur le terrain du camping municipal était sujette aux dégâts du temps. Il faut dire qu'elle est âgée de quarante ans. La Mairie vient de procéder à sa remise aux normes. Un projet qui a débuté sous l'ancienne Municipalité et qui n'a pas été exempt d'aléas. "On a eu des surprises", indique Jérôme Francou, le premier adjoint. Un euphémisme.



Entre les obligations envers l'ARS à honorer et les fuites découvertes le coût de cette restauration est passé de 200 000 € à 300 000€. "De l'argent que nous n'avons bien évidemment pas pu mettre ailleurs. Nous n'avons pas eu de remontées négatives des habitants vis-à-vis de cet impératif. Au conseil municipal non plus. Des conseillers ont regretté cette hausse imprévue du financement, mais nous ne pouvions pas laisser les choses en plan. On regarde l'intérêt de la population, il y a un consensus sur les décisions prises. On valide les budgets à l'unanimité."

La Motte-du-Caire se modernise

Réseaux, tourisme, infrastructures, la nouvelle équipe municipale a lancé plusieurs chantiers d'avenir



La commune rénove ses réseaux. Les secteurs prioritaires ont été définis en fonction des obligations vis-à-vis de l'ARS.

/ PHOTOS DRET A.N.

Par Maxime LANCESTRE  
mlancestre@laprovence-presse.fr

Arrivée à la tête de la commune de la Motte-du-Caire à la suite des dernières élections municipales, la nouvelle équipe pilotée par le maire Patrick Massot et le premier adjoint Jérôme Francou a engagé plusieurs actions que les deux élus nous ont relatées au cours d'un entretien.

Parmi elles un projet phare qui préoccupe beaucoup de com-

munes rurales : la rénovation des réseaux. La mairie a diligenté une étude menée par des spécialistes d'une société gapençaise. Un chantier considérable, à certains endroits de la commune les réseaux datent de ... 1923. "C'est dire qu'ils sont vieux", commente le premier adjoint Jérôme Francou. Des travaux avaient été faits par les anciennes municipalités, mais beaucoup reste à faire.

Une première tranche d'environ 200 000 € concerne

l'eau et l'assainissement. Un appel d'offres a été passé pour un lancement des travaux début janvier. Le chantier devrait se terminer en fin d'année 2017. "Des secteurs prioritaires ont été définis non pas en fonction de l'ancienneté des réseaux mais en fonction de leur non-conformité vis-à-vis des obligations de l'ARS."

Des endroits potentiellement à risque donc. Parmi eux le réseau qui dessert le lotissement de la Pommeriaie. "C'est par là

que nous allons commencer." Concernant le réseau d'eau potable, le manque de pression dans certaines maisons du haut du village amène aussi la mairie à investir sur les réservoirs de la commune. Toujours en ce qui concerne l'assainissement, la station d'épuration a fait l'objet d'une mise aux normes débutée cette année et qui s'achèvera fin 2017.

Des travaux subventionnés à 80 %. D'autres tranches devraient être engagées dans l'avenir en fonction des budgets.

Projet de cabanes dans les arbres au camping



Avec ces frais de fonctionnement, le camping municipal coûte actuellement 15 000 € par an à la commune. "Nous réfléchissons à une solution afin d'essayer d'équilibrer les comptes", reprend Patrick Massot. Et donc de créer des solutions d'accueil au niveau touristique pour obtenir une fréquentation beaucoup plus élevée durant l'été. Avec le succès de la Via Ferrata et une base de vol à voile à proximité on peut s'étonner que ce camping ne fasse pas davantage le plein d'estivants.

La raison en est simple. La commune compte deux campings, celui où se trouve la piscine et un autre situé sur le site du vol à voile et se charge donc de l'hébergement des véliotes. Une manne dont ne profite pas le premier camping qui doit trouver d'autres façons d'accueillir de la clientèle.

"Nous avons un projet: la création de cabanes dans les arbres doublée de la réalisation d'une aire de stationnement de camping-cars." Des commodités prévues pour les utilisateurs de ce véhicule qui enregistre une augmentation de ses ventes en France et dont le territoire de la Motte-du-Caire est pour l'heure dépourvu. "Nous ferons aussi évoluer le mode de gestion du camping. Cela fait partie du projet."

Actuellement des membres du personnel communal s'en occupent, la gestion pourrait passer à des professionnels. Un projet global d'environ 150 000 €. "Les cabanes dans les arbres ont le vent en poupe actuellement." Une initiative qui est liée à la valorisation des activités touristiques du territoire : VTT, randonnée pédestre, équitation, vol à voile. "Notre cadre de vie est superbe."



Vers une extension de la maison de retraite Marpa ?

"On a le souci de pérenniser cet établissement. Nous allons essayer de l'agrandir dans ce but." Un souhait mais qui pour l'heure n'est pas en phase de concrétisation.

La vie scolaire

La commune possède une école primaire qui compte 59 élèves répartis en trois classes. Son potentiel est de 75 mais décision a été prise avec les maires des autres communes de ne pas leur ravir leurs élèves afin d'éviter d'éventuelles fermetures de classes.

Bataille pour la Poste

"On a été informés du souhait de la direction de fermer notre Poste le samedi matin. Les élus se sont opposés fermement à cette fermeture. On comprend la problématique, nous réfléchissons à une solution alternative avec les responsables."

LE PLUS PETIT COLLÈGE DE L'ACADÉMIE



La Motte du Caire a une spécificité, celle de disposer du plus petit collège de l'académie. Il compte 79 élèves et une nouvelle principale vient d'être nommée. "C'est un souci permanent des élus. Nous réfléchissons à son évolution de façon à lui faire gagner en fréquentation", précise Jérôme Francou en soulignant qu'à la rentrée dernière il est apparu que ses effectifs n'ont pas beaucoup baissé par rapport à d'autres établissements du département. "On réfléchit à trouver un domaine, une spécialité qui puisse capter des élèves." D'autant que l'établissement dispose d'un internat. Peut-être en axant sur des langues particulières.